

Séance extraordinaire du 18 novembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 18 novembre 2021 à 20h00 à la salle de conseil, située au 36, rue Principale à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 20 h 00.

Considérant que tous les membres du conseil sont présents, ces derniers désirent utiliser l'article 157 du Code municipal du Québec afin de tenir une deuxième séance extraordinaire comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Équipements municipaux – Mise en demeure

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Souper de Noël – Employés, élus et pompiers volontaires

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2021-11-18-296

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 **Équipements municipaux – Mise en demeure**

M.B. 2021-11-18-297

Considérant les demandes effectuées par la directrice générale auprès de monsieur Gilles Bastien depuis la fin de son mandat au poste de maire de la municipalité de Bouchette;

Considérant que ces demandes avaient comme objectif de demander à monsieur Bastien de rapporter les équipements municipaux;

Considérant que monsieur Bastien a encore en sa possession les biens municipaux qui lui ont été prêtés dans le cadre de son mandat à titre de maire;

Considérant la non collaboration de monsieur Bastien depuis la première demande de la directrice générale;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour prendre les procédures légales nécessaires pour que la municipalité puisse récupérer les biens appartenant à la municipalité, soient un ordinateur portable et un amplificateur de signal cellulaire, biens que monsieur Gilles Bastien a encore en sa possession.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 **Souper de Noël – Employés, élus et pompiers volontaires**

M.B. 2021-11-18-298

Considérant que les membres du conseil considèrent qu'il est important de tenir un souper de Noël;

Considérant que ce souper de Noël est une occasion de pouvoir remercier les employés;

Considérant que les membres du conseil désirent continuer la tradition et ainsi organiser un seul souper, avec employés, élus et pompiers volontaires;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour l'organisation d'un souper de Noël avec l'aide du conseiller Steve Millar.

Les personnes invitées pour ce souper sont : les élus, les employés municipaux et les pompiers volontaires en incluant les conjointes et les conjoints.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2021-11-18-299

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présence séance extraordinaire à 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière